



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Bilan à mi-parcours du plan France Médecine Génomique 2025

Question écrite n° 31933

Texte de la question

M. Philippe Berta interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la mise en œuvre du plan France Médecine Génomique 2025. Ce plan a été élaboré en 2015 pour positionner, en 10 ans, la France dans le peloton de tête des grands pays engagés dans la médecine génomique. À mi-parcours, deux plateformes ont été sélectionnées, SEQOiA en Ile-de-France et AURAGEN en Auvergne-Rhône-Alpes, et des premières pré-indications d'accès au séquençage génomique ont été définies. Cet état d'avancement semble en-deçà des ambitions fixées par le plan et loin des progrès rapides enregistrés par d'autres grands pays à l'international. En conséquence, il lui demande quel est le bilan à mi-parcours dressé par son ministère de la mise en œuvre du plan France Médecine Génomique 2025, ainsi que les intentions du Gouvernement en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Berta](#)

Circonscription : Gard (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31933

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 août 2020](#), page 5596

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)